

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
LE JEUDI 11 AVRIL 2019, À 18H30**

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-126

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'OCCUPATION À DES FINS D'ENTREPÔT DOMESTIQUE D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL SIS AU 15949, RUE SHERBROOKE EST – DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES.

PRENEZ AVIS QUE, le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 2 avril 2019, le premier projet de résolution numéro PP-126, lequel porte le titre ci dessus mentionné.

QUE conformément aux dispositions de la Loi *sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le jeudi 11 avril 2019 à compter de 18h30 à la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil).

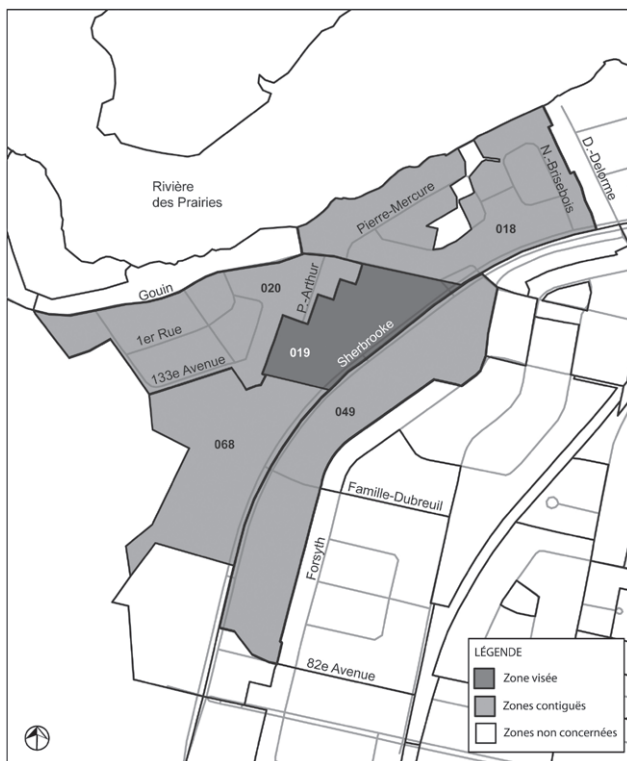
QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à permettre la démolition d'une partie du bâtiment existant. Le projet de remplacement présente un bâtiment de trois (3) étages conçu pour les besoins de l'établissement d'entrepasage domestique. La construction sera érigée sur les anciennes fondations du bâtiment démolé.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution vise la zone numéro 019. Les personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës numéro 018, 020, 049 et 068, telles qu'identifiées au plan ci-contre, pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir.

Le plan ci-dessous illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Montréal, le 3 avril 2019.

Le secrétaire d'arrondissement
Charles-Hervé Aka

Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/rdp-pat